

Paris, le 25 juin 2007

**Message de la Présidente et du Directeur général  
aux personnels du CNRS**

La Présidente et le Directeur général du CNRS, alertés par les communiqués des organisations syndicales et les récents articles de presse, ont contacté le ministère de la recherche au plus haut niveau. Ils ont eu confirmation que les chercheurs des EPST resteront les employés de leur organisme sous la pleine autorité du Directeur général de l'organisme.

En ce qui concerne les références aux chercheurs des EPST dans le texte du projet de loi portant sur la nouvelle organisation des universités, ces références sont présentes uniquement pour permettre aux chercheurs affectés aux laboratoires contractualisés de participer dans les instances universitaires avec les mêmes droits que leurs collègues enseignants-chercheurs.

**Catherine Bréchnac**  
Présidente du CNRS

**Arnold Migus**  
Directeur général du CNRS